

Fiche test : « Et maintenant, êtes-vous prêt ?»

5 questions pour faire le point :

- 1. La mise en place d'un EDT constitue-t-elle un objectif partagé par la direction, l'encadrement, les représentants du personnel et les équipes ? Cet objectif est-il relié à la qualité de vie et des conditions de travail ?
- 2. Les agents et l'encadrement sont-ils en confiance, pour s'exprimer et identifier ensemble des difficultés et des actions d'amélioration ?
- 3. Des membres de l'encadrement et/ou des fonctions support sont-ils expérimentés dans l'animation de groupes de travail ?
- 4. Pouvons-nous organiser la disponibilité des coanimateur(trice)s et des participant(e)s pour garantir l'efficacité de l'espace de discussion sur le travail (trois à quatre réunions sur trois à six mois) ?
- 5. Les membres de l'encadrement sont-ils prêts à mettre en œuvre des actions proposées par des agent(e)s pour améliorer la qualité de vie au travail, les conditions de travail, la qualité du travail et la performance collective ?